



Lycée Fustel de Coulanges

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2020





AVANT PROPOS

L'élaboration d'un Projet d'Etablissement est l'occasion privilégiée pour une communauté éducative de consacrer un **temps de réflexion** aux objectifs qu'elle se fixe dans le contexte qui lui est propre. Ainsi structurée, cette réflexion permet à chacun d'inscrire son action en cohérence avec l'action collective.

Le projet d'établissement triennal du lycée Fustel de Coulanges a fait l'objet d'une **réflexion collégiale** qui a associé les **personnels, les élèves et les parents d'élèves**. De nombreux temps de travail ont permis de dresser un état des lieux partagé et d'identifier les axes de travail et les objectifs à atteindre pour les trois années à venir.

Construit en **résonance avec le projet Académique 2017-20**, le présent document constitue une **feuille de route** pour les membres de la communauté éducative, **un cadre** dans lequel s'inscrivent les actions mises en place au service de la réussite des élèves, du dynamisme et du rayonnement de l'établissement. D'un point de vue opérationnel, des « fiches-action » annuelles déclinent les projets pédagogiques et éducatifs, en explicitant les objectifs fixés et les indicateurs d'évaluation retenus. Le **plan de formation** est construit en lien avec objectifs fixés par le Projet d'Etablissement.

Bâti autour de trois axes— **excellence pour tous, climat de travail serein et communication de qualité**, le Projet d'Etablissement du Lycée Fustel de Coulanges s'appuie sur des valeurs partagées :

- la confiance, la solidarité, la mise en valeur et le développement des capacités de chacun
- le respect, la communication et l'écoute mutuelles, la responsabilisation et le bien-être au travail
- l'égalité fille-garçons, la diversification des parcours, le travail et l'engagement, la promotion de l'ambition scolaire

J'invite chaque membre de la communauté éducative à faire vivre ces valeurs dans la mise en œuvre du Projet d'Etablissement.

La Provisoire,

Helena Costa



LE CONTEXTE

Collège Royal fondé par Louis XIV, adossé au chevet de la Cathédrale, le lycée Fustel de Coulanges bénéficie d'une **excellente image** liée à son Histoire, à la noblesse de l'architecture de son bâtiment, tout comme à la présence de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles aux résultats obtenus aux concours et examens. L'**environnement culturel riche** (Strasbourg grande île est classé patrimoine mondial de l'UNESCO) permet aux élèves qui le fréquentent d'être au plus près des structures muséales et culturelles.

Le lycée accueille ainsi chaque année plus de 1000 élèves, répartis entre les filières générales du secondaire et les classes préparatoires littéraires. **Les effectifs sont stables** grâce notamment à l'attractivité du lycée. Sa **population scolaire est majoritairement favorisée** et l'indice de position sociale est supérieur aux moyennes académique et nationale. Les **collèges de secteur** de recrutement — le collège de la Souffel à Pfulgriesheim, le collège Paul Emile Victor à Mundolsheim, le collège Kochersberg à Truchtersheim et le collège Fustel à Strasbourg, représentent traditionnellement 60 % de l'effectif. Les classes préparatoires recrutent quant à elles majoritairement des bacheliers de l'académie mais aussi de toute la France, voire de l'étranger.

L'offre de formation proposée par le lycée est **riche et variée**. L'établissement ne dispose néanmoins pas de filière linguistique d'excellence.

Les **finances** de l'établissement sont équilibrées. Le budget permet de couvrir l'ensemble des besoins matériels et pédagogiques.

Le **taux d'encadrement** est globalement satisfaisant, même si les ressources humaines en gestion sont inférieures à la moyenne des autres lycées. La population enseignante est stable et se caractérise par un degré élevé de compétences disciplinaires (taux d'agrégé.e.s de 30 points supérieur à la moyenne départementale).

Les **résultats** obtenus par les élèves au Baccalauréat dans les différentes séries sont **très positifs, tout comme ceux des** étudiants de CPGE aux divers concours. **L'indicateur de Valeur Ajoutée** classe l'établissement comme "neutre".

AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1 - EXCELLENCE POUR TOUS	A – PEDAGOGIE	1 – Excellence scolaire	pp. 5-6	
		2 – Egalité des chances, aide aux élèves en difficulté, prévention du décrochage, accueil et accompagnement des élèves à besoins particuliers	p. 7	
		3 – Utilisation du numérique	p. 8	
		4 – Innovation pédagogique	p. 8	
		5 - Evaluation	pp. 8-9	
		6 – Organisation des devoirs	p. 9	
		7 - Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)	pp. 9-10	
		8 - Centre de Documentation et d'Information (CDI)	p. 10	
	B - PARCOURS AVENIR, LIAISON, accueil et accompagnement	1 – Collège-lycée	p. 10	
		2 – Orientation au lycée	pp. 10-11	
		3 – Lycée – supérieur	p. 11	
		4 - CPGE - Grandes Ecoles et Universités	pp. 11-12	
	AXE 2 - CLIMAT DE TRAVAIL SEREIN	A - SECURITE	1 - Sécurité	p. 12
		B – PARCOURS CITOYEN, instances lycéennes	1 - Règlement Intérieur	p. 12
2 - Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)			p. 12	
3 - Maison Des Lycéens			p. 13	
4 - Association Sportive			p. 13	
C – SANTE ET BIEN ÊTRE		1 - CESC, prévention des conduites à risque, développement durable	p. 13	
		2 - Service social et de santé, bien-être au travail	p. 13	
		3 - Amicale des personnels	p. 13	
D - ORGANISATION DE LA SCOLARITE		1 – Rythmes scolaires	p. 14	
		2 – Demi-pension	p. 14	
		3 – Espaces de travail / espaces de convivialité (élèves et adultes)	p. 14	
AXE 3 - COMMUNICATION de QUALITE		A – COMMUNICATION INTERNE	1 - Site, ENT, affichage	p. 15
	2 - Information		pp. 15-16	
	B – COMMUNICATION EXTERNE	1 - Ouverture vers l'extérieur	p. 16	
	C - LIEN ECOLE FAMILLE	1 – Lien avec les familles	p. 16	

AXE 1 : EXCELLENCE POUR TOUS

A – PEDAGOGIE

1 - EXCELLENCE SCOLAIRE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>Le lycée Fustel de Coulanges bénéficie de l'image d'un lycée d'excellence grâce à divers facteurs conjugués :</p> <p>résultats obtenus aux examens et aux concours, richesse de sa carte des formations, présence de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, Histoire et noblesse du bâtiment.</p>	<p>Maintenir et renforcer l'image du lycée comme "lycée d'excellence".</p> <p>Protéger et mettre en valeur le patrimoine qu'il représente.</p> <p>Accompagner tous les élèves vers l'excellence; valoriser, respecter et accompagner tout projet d'orientation de l'élève.</p>
<p>A l'entrée en 2de, le niveau des élèves est supérieur d'un point aux moyennes départementales et académique; le pourcentage d'élèves en retard est quant à lui inférieur, et celui des élèves "à l'heure" est supérieur à celui du département et de l'académie.</p> <p>Pour certains, le lycée a également une image de lycée élitiste, sélectif, sans mixité sociale.</p>	<p>Le lycée doit s'efforcer de promouvoir un lycée d'excellence pour tous, un établissement qui, tout en favorisant l'ambition et l'excellence scolaire est attentif aux besoins de tous les élèves et considère toutes les voies d'orientation comme des voies de réussite.</p> <p>Valoriser la réussite dans les différents domaines et favoriser l'égalité des chances ; développer l'aide aux élèves en difficulté et à besoins particuliers : tutorat d'élèves? soutien scolaire?</p> <p>Le recrutement des élèves en CPGE doit continuer de porter une attention particulière à l'ouverture sociale pour garantir le taux de 30% de CSP défavorisées (objectif national).</p>
	<p>Développer l'esprit critique des élèves, leur curiosité, leur culture générale - favoriser l'estime de soi, la prise de parole à l'oral lors d'activités d'expression (verbale, physique, théâtre, musicale, sportives...).</p> <p>Continuer de développer l'oral.</p>
	<p>Apprendre aux élèves à construire la pensée, du sens en maîtrisant les liens logiques et les outils de grammaire; leur apprendre à hiérarchiser les savoirs, les temporalités, à ne pas confondre fait et opinion</p>
	<p>Mettre en place d'autres indicateurs que la réussite au concours</p> <p>Harmoniser les méthodes entre professeurs, notamment en HK et K (dissertation, commentaire de texte, LV)</p>
<p>Plusieurs projets transversaux sont en place.</p>	<p>Privilégier les classes à projet en seconde et les liens entre enseignements (en ICN, AP) avec un travail transdisciplinaire (classes à thème : nature, cinéma ...), en tenant compte davantage des demandes faites par les enseignants qui ont un projet pour une classe (cf. feuille de vœu).</p>
<p>Domaine scientifique: Projet Archimède Projet « Astro »</p>	<p>Clarifier les objectifs, les modalités et les moyens du projet Archimède.</p> <p>Accentuer l'interdisciplinarité prévue initialement.</p>

PROJET
ACADEMIQUE :

« DES PARCOURS
DE REUSSITE :

L'EXCELLENCE
POUR TOUS »

PROJET
ACADEMIQUE :
OBJECTIF 1.1

« Des savoirs
fondamentaux et
des compétences
consolidés pour
tous »

<p>Domaine linguistique: existence de tests de langue.</p> <p>Enseignements de LV3 attractifs mais dont les effectifs diminuent entre la 2de et la Terminale (érosion néanmoins inférieure à celle observée au niveau académique); enseignement de Langue et Culture d'Alsace qui participé à la richesse de l'offre.</p> <p>Une offre de Discipline Non Linguistique à un grand nombre d'élèves mais des effectifs très déséquilibrés selon les langues.</p>	<p>Conduire une politique linguistique dynamique qui participe à l'excellence de tous les élèves.</p> <p>Clarifier et évaluer les tests de langue.</p> <p>Améliorer la stabilité des effectifs de LV3 sur les 3 ans.</p> <p>Repenser l'offre de formation et le parcours en DNL, l'accès à cet enseignement, rééquilibrer les effectifs en DNL. Veiller à la présence d'assistants de langue.</p>
<p>Le nombre de certains groupes de langues est pléthorique et toutes les demandes ne sont pas satisfaites (chinois, DNL anglais) alors que certaines options / spécialités ont un nombre d'élèves insuffisant pour la dynamique du groupe et de le rayonnement de la discipline (Latin - grec, HdA, DNL Allemand); maintien des options Latin et Grec sur le cycle Terminale faible par rapport moy. départ. et acad.</p>	<p>Langues : partenariats avec des établissements et des structures. Promotion de la mobilité à l'étranger.</p> <p>Maintenir la diversité de la carte des formations tout en rééquilibrant le nombre de groupes et leurs effectifs</p>
<p>Désaffection de l'apprentissage de l'allemand se traduisant par les effectifs et par les abandons (ou demande d'abandon) de la langue (obligatoire et option);</p>	<p>Promouvoir l'apprentissage de l'Allemand au sein de l'établissement (justifiée par le contexte géographique et économique)</p> <p>Actions de promotion de l'apprentissage de l'Allemand, réflexion sur l'évaluation, Forum de l'orientation (doubles diplômes), demande d'ouverture d'une section ABIBAC?</p>
<p>Domaine littéraire: de nombreux projets et sorties théâtre, rencontres d'écrivains, lycéens au cinéma ; coloration artistique forte de la carte des formations.</p>	<p>S'appuyer sur les différentes disciplines, artistiques, sociales, scientifiques, pour construire le Projet d'Education Artistique et Culturel de l'établissement (PEAC) :</p> <p>identifier pour chaque niveau et pour chaque discipline les aspects artistiques et culturels traités dans l'année en veillant à l'harmonisation et progression des sujets traités; annexer un document synthétique au Projet d'Etablissement</p>

2 - EGALITE DES CHANCES, AIDE AUX ELEVES, PREVENTION DU DECROCHAGE, accueil des élèves à besoins particuliers

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
L'absentéisme est variable selon les niveaux.	Modulation des exigences pédagogiques en place; travail sur la persévérance scolaire (intégration, adaptation pédagogique, éducation à l'orientation). Mettre en place une démarche globale de prise en charge de l'absentéisme.
L'établissement dispose d'acteurs impliqués dans la prévention du décrochage Professeurs principaux, Conseiller Principal d'Education, l'infirmière, Conseiller d'Orientation Psychologue, Assistante Sociale (année 2017-18).	Mettre en place des indicateurs de suivi du décrochage. Elargir la lutte contre le décrochage à tous les acteurs et à tous les niveaux: éducatif et pédagogique.
	Mise en place de la commission de suivi à poursuivre. Mise en place d'un Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire.
	Améliorer la communication efficace sur les élèves en difficulté
En CPGE: constat de fragilités, absentéisme, malaises ou sorties de quelques élèves (difficultés personnelles, psychologiques, matérielles, scolaires) avec un effet de contagion, de démobilité sur les groupes et sur la cohésion de la classe.	Donner confiance aux élèves: s'appuyer sur les ressources institutionnelles: identification des acteurs et des ressources (infirmière, structures professionnelles, vie scolaire, AS, COP, DOC). Reconsidérer la place de l'EPS dans le cursus des CPGE.
AP: L'objectif de développement des aptitudes transversales grâce à l'AP est partiellement atteint; cet enseignement a favorisé la communication entre les personnels et permet la mise en place de projets transdisciplinaires. Le fonctionnement en 2nde est satisfaisant pour le PP qui voit tous les élèves chaque semaine, mais les séances par quinzaine sont moins efficaces. Les séances ne sont pas toujours prises au sérieux par les élèves qui ne réinvestissent pas forcément le travail réalisé - problème de décalage entre les groupes qui a des conséquences sur la progression de la classe entière.	Veiller à répondre aux objectifs de l'AP de soutien, renforcement et aide à l'orientation. Harmoniser et mutualiser les pratiques à travers la coordination des acteurs; développer les projets interdisciplinaires.
Heure de Vie de Classe: des pratiques divergentes en 1 ^{re} et Terminale selon les Professeurs Principaux.	Clarification de l'Heure de Vie de classe; harmonisation des pratiques et meilleure communication sur les modalités de mise en œuvre.
Soutien: le nombre de stages de remise à niveau est supérieur la moyenne départementale et académique.	A poursuivre et renforcer.
Tutorat: le tutorat n'est plus mis en place dans l'établissement.	Envisager sa mise en place ?

PROJET ACADEMIQUE :

« UNE ECOLE REPUBLICAINE, INCLUSIVE ET INNOVANTE »

PROJET ACADEMIQUE :

Objectif 3.1

"Inclure chaque élève et répondre aux besoins spécifiques »

3 - UTILISATION DU NUMERIQUE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>Toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs pour les enseignants; le renouvellement annuel est satisfaisant.</p> <p>Les salles informatiques sont en nombre insuffisant et le nombre d'ordinateurs dans l'établissement par élève est inférieur de 1,5 points aux autres établissements de même secteur. L'équipement et l'ergonomie dans certaines salles n'est pas toujours adapté (configuration des bureaux, tableaux inadaptés.</p> <p>L'établissement dispose de personnels enseignants engagés dans la maintenance du réseau pédagogique mais l'importance du parc informatique et la complexité du réseau nécessiterait une intervention plus régulière d'un informaticien de la Région.</p> <p>formateurs académiques aux usages pédagogiques du numérique</p>	<p>Equiper toutes les salles de matériel adapté. Favoriser le BYOD (Bring your own device)</p> <p>Engager l'établissement dans le numérique au service du pédagogique.</p>
L'établissement n' pas encore mis en place le manuel numérique.	<p>Transition vers le lycée 4.0 : clarifier le calendrier et les moyens à mettre en œuvre. S'appuyer sur les personnes ressource de l'établissement.</p>

PROJET
ACADEMIQUE :
« ATOUT :
LE NUMERIQUE :
UNE ACADEMIE
PIONNIERE »

4 - INNOVATION PEDAGOGIQUE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Aucune innovation pédagogique répertoriée par les services académiques au titre de l'article 34 du code de l'éducation; des pratiques innovantes existent néanmoins (« classe inversée » répertoriée par la CARDIE)	Meilleure communication des pratiques existantes; permettre, faciliter des innovations au service du projet d'établissement en fonction des objectifs identifiés.

5 - EVALUATION

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Les évaluations sont parfois mal comprises des élèves et de leur famille.	<p>Explicitation des modalités de l'évaluation. Revoir les modalités d'évaluation (formative, sommative), mener une réflexion sur l'évaluation – sanction, réfléchir aux différentes formes d'évaluation</p> <p>FIL sur l'évaluation prévue dans le précédent PE non réalisée à mettre en place.</p>

PROJET
ACADEMIQUE :
Objectif 3.1
« Enseigner et
évaluer
autrement pour
faire réussir

Quelques expériences d'évaluations par compétences qui n'ont pas abouti.	Encourager les expérimentations sur l'évaluation par compétences.
	Dans le discours sur la notation, éviter la stigmatisation, réfléchir à la lisibilité de la notation / évaluation à l'extérieur (universités à l'étranger, Sciences Pô, ...); travailler sur les représentations négatives.
	Prévenir les fragilités, les difficultés des élèves, donner confiance aux élèves.
Les élèves sont bien entraînés pour l'écrit, mais la préparation aux oraux pose problème dans certaines matières.	Renforcer la place de l'oral au sein des enseignements et la préparation orale des élèves.

6 - ORGANISATION DES DEVOIRS

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>Diverses épreuves communes sont organisées, notamment le BAC blanc; ce ne sont pas toujours des devoirs communs.</p> <p>En cas d'absence, le RI prévoit qu'un rattrapage soit possible mais cela reste difficile à organiser. Les élèves perdent des heures de cours pendant les oraux de langue.</p>	<p>Repenser le sens et la mise en œuvre des épreuves communes.</p> <p>Faciliter le rattrapage des devoirs: protocole à formaliser en fonction des moyens humains et matériels en place</p>

7 - PARCOURS D'EDUCAITON ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>Une très grande activité dans le domaine artistique et culturel favorisée par la proximité des institutions culturelles, muséales, y compris scientifiques - lieux de spectacle vivant (opéra, TNS, Maillon, etc.). Cette activité est néanmoins contrastée selon les classes, les élèves.</p>	<p>Continuer de sensibiliser les élèves à la richesse du patrimoine qui s'offre à eux - rendre les élèves acteurs, autonomes, désireux d'explorer ces lieux de culture. Clarifier le parcours de l'élève au lycée par la mise en place d'un Parcours Artistique et Culturel(PEAC) concerté entre les différentes disciplines en veillant à la fois à une équité des élèves dans l'accès à l'art et à la culture ainsi qu'à la construction progressive d'un parcours sur toute la scolarité au lycée.</p> <p>Formalisation du PEAC.</p>

De nombreuses sorties et voyages qui posent parfois de difficultés d'organisation et de participation financière pour les familles.	Faciliter les sorties, simplifier les formalités administratives, tout en fixant un cadre de fonctionnement. Rédaction d'une charte des voyages et des sorties.
---	--

8 - CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CDI)

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Le Centre de Documentation et d'Information bénéficie d'une importante amplitude horaire; le fonctionnement n'est pas toujours harmonisé.	Revoir la gestion des prêts; poursuivre la mise en place d'un seul et même classement. Redéfinir la place du CDI au sein de l'établissement et de chaque discipline. Mise en place d'un projet CDI.

B - PARCOURS AVENIR, LIAISON, accueil et accompagnement

1 - COLLEGE - LYCEE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
La liaison avec les collèges de secteur insuffisamment développée.	Mettre en place une liaison collège - lycée avec les collèges de secteur. Echanger et partager avec les collègues du collège, notamment au niveau disciplinaire, en particulier le collège Fustel pour mieux accueillir les élèves de ce collège qui en général sont plus fragiles que les élèves venant des autres établissements. Mettre en place des temps de rencontre annuels: réflexion commune sur les problématiques observées et actions de liaison à mettre en place.
L'accueil en début d'année satisfaisant. Le Livret d'accueil et journée d'accueil sont positifs. Présentation des équipes pédagogiques lors de réunion de rentrée en direction des parents d'élèves.	A poursuivre. A étendre aux 1res?

PROJET
ACADEMIQUE :

Objectif 1.3

« Ambition et
orientation »

2 - ORIENTATION AU LYCEE

Après la 2de, le de taux de passage dans la filière générale est supérieur à la moyenne académique. Le taux d'orientation dans la voie technologique est quant à lui très inférieur à la moyenne académique. La réorientation dans la voie professionnelle est contrastée selon les années mais importante par rapport aux moyennes départementale et académique. Les élèves et les familles hésitent à s'orienter vers une filière technologique afin de ne pas quitter le lycée.	Travailler sur la représentation des différentes voies d'orientation, instaurer un dialogue prof / élève plus personnalisé sur les possibilités d'orientation, rendre l'élève acteur de son parcours d'orientation. Inciter les élèves de 2de à réaliser un stage en entreprise sur le temps scolaire (juin).
---	---

<p>Le taux de redoublement est en baisse en classe de 2de. Le redoublement post 1re est en revanche important.</p>	<p>Questionner l'efficacité d'un redoublement en seconde; que deviennent les élèves de seconde qui ont redoublé ? Substituer les redoublements par la mise en place de stages passerelle?</p> <p>Privilégier l'accompagnement des élèves sur le cycle 1re/Terninale. Développer le soutien sous différentes formes, stages filés et passerelle</p>
<p>Le pourcentage de filles dans les filières scientifiques est supérieur aux moyennes départementales et académiques ; néanmoins, le % de filles au lycée est également supérieur.</p>	<p>Rechercher des indicateurs pertinents sur l'ambition scolaire des filles: si nécessaire, mettre en place des actions de promotion scolaire.</p>

3 - LYCEE – SUPERIEUR

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>La structure pédagogique du lycée qui comporte un 2d cycle et des classes préparatoires aux grandes écoles renforce l'image d'excellence du lycée.</p>	<p>La présence des deux cycles au sein de l'établissement représente un atout sur lequel l'établissement doit s'appuyer, en encourageant les ponts entre le secondaire et les CPGE.</p>
<p>On observe un fort taux d'orientation des bacheliers en CPGE et en PACES mais une partie considérable de la cohorte sort du champ d'étude statistique. Les élèves du lycée participent aux Journées Universitaires et visitent de lieux de formation; l'établissement accueille des universités pour présentation des formations. Le nombre d'immersions d'élèves à l'Université est insuffisant.</p>	<p>Inscrire davantage les élèves dans une trajectoire post-bac, les accompagner dans la construction d'un parcours. Maintenir et renforcer le lien avec le supérieur. Encourager les immersions</p> <p>Promouvoir l'ambition scolaire. Formaliser le PARCOURS AVENIR en intégrant les différentes actions dans le domaine de l'orientation; pour les Terminales et les premières: participation active à l'orientation par présence aux Forums; immersions Terminales en CPGE; participation aux PO; mise en place d'une semaine de l'orientation.</p>

3 - CPGE – GRANDES ECOLES ET UNIVERSITE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
<p>L'établissement organise un "Forum des Ancins" qui permet aux élèves de clarifier leur projet de formation et d'orientation. De nombreuses conventions sont en place. La convention avec l'UNISTRA pose parfois des difficultés aux étudiants pour accéder à certaines composantes.</p>	<p>Maintenir le "Forum des Anciens". Développer les liens avec l'UNISTRA, révision de la convention.</p> <p>Développer les conventions de partenariat avec les Instituts d'Etudes Politiques en particulier.</p> <p>Mettre en place un suivi plus personnalisé dans le volet orientation. Immersions à la fac, présentation des Masters, y compris pro. Promouvoir l'intervention de personnes extérieures dont anciens élèves. Pour les HK/K: Forum des Anciens à poursuivre plus tôt dans l'année; mini-conférences d'anciens sur leur parcours; exposé des débouchés pour toutes les filières</p>

La plupart des élèves orientés en CPGE restent en 2e année.	Renforcer la continuité du parcours 1re et 2e année de CPGE (HK - K). Mener une réflexion sur la poursuite d'étude des élèves de 3e année (Khûbes).
---	---

AXE 2 : CLIMAT DE TRAVAIL SEREIN

A – SECURITE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Points faibles, lycée de centre-ville: exposition plus importante aux actes de malveillance et nuisances sonores.	Sécuriser l'établissement et ses annexes ; Améliorer le protocole d'évacuation incendie.

PROJET
ACADEMIQUE :

« UN
ENVIRONNEMENT
SEREIN POUR
RENFORCER LA
CONFIANCE »

B – PARCOURS CITOYEN, INSTANCES LYCEENNES

1 - REGLEMENT INTERIEUR

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Le Règlement intérieur est connu et appliqué par les élèves. Certains points et pratiques ne sont pas en conformité avec les textes officiels..	Actualiser le RI. Renforcer encore la communication. Prévoir un affichage dans établissement et sur l'ENT.
Il existe peu ou pas de statistiques factuelles sur la discipline. Peu d'incidents sont signalés, les sanctions se résument essentiellement aux avertissements en conseil de classe.	Un tableau de bord statistique des incidents, punitions et sanctions est à mettre en place. Le protocole de communication des enseignants et l'articulation entre l'action professeur principal/ CPE - vie scolaire est à expliciter.

2 - CONSEIL DE VIE LYCEENNE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Le CVL est peu dynamique.	Promotion du CVL par les lycéens. Encourager le CVL à favoriser la solidarité, l'entraide entre les élèves. Passage dans les classes, questionnaire pour tous les élèves pour les inviter à s'impliquer davantage dans la vie lycéenne; tenir les élèves informés des actions du CVL; donner aux élèves la possibilité de se réunir. Participer aux journées nationales contre le harcèlement scolaire, pour la solidarité, le développement durable.

3 - MAISON DES LYCEENS

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Si elle est un atout culturel, la situation géographique du lycée peut également représenter un point faible: en tant que lycée de centre-ville, il offre beaucoup de "tentations". Le lycée dispose à l'heure actuelle d'un Foyer Socio-éducatif précieux pour le fonctionnement de l'établissement mais qui n'implique pas les élèves de manière active.	Développer / permettre aux élèves d'exercer des activités au sein de l'établissement. Transformer le FSE en Maison des Lycéens (MDL). Organiser des événements pour promouvoir la vie au lycée: bal de fin d'année, journée d'intégration des 2des, Carnaval, Halloween.

4 - ASSOCIATION SPORTIVE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Un très bon engagement sportif des élèves de l'UNSS.	A poursuivre et à valoriser.

C - SANTE ET BIEN-ETRE**1 - COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE, prévention des conduites à risque, développement durable**

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
forte implication de l'infirmière, plan d'actions qui couvre la prévention dans le domaine des conduites à risque. Des actions dans le domaine du développement durable existent, notamment mises en œuvre par le service gestion.	Informier sur l'existant, élargir les acteurs, développer les actions dans le domaine du développement durable.

PROJET
ACADEMIQUE :

Objectif 2.2

« Qualité de vie et
bien-être au
travail »

2 - SERVICE SOCIAL ET DE SANTE, BIEN ÊTRE AU TRAVAIL

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
De très nombreux passages à l'infirmerie pour le secondaire; très peu nombreux pour les CPGE (?).	Dresser un état des lieux précis pour mieux cibler les problématiques.

3 - AMICALE DES PERSONNELS

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Réactivation très positive de l'Amicale des personnels.	A poursuivre et à soutenir.

D – ORGANISATION DE LA SCOLARITE**1 - RYTHMES SCOLAIRES**

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
La richesse de l'offre de formation rend complexe la mise en place des emplois du temps. Certains enseignements sont placés à des horaires difficiles. Néanmoins, l'emploi du temps permet de libérer la plupart des élèves le mercredi après-midi, à l'exception des enseignements facultatifs (artistiques, littéraires) + latin et grec.	Permettre à tous les élèves de disposer d'une demi-journée libérée.

2 - DEMI-PENSION

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
La présence dans l'établissement d'un service de restauration est très positive mais sa capacité d'accueil est limitée. Le temps de pause méridienne est insuffisant pour déjeuner de manière optimale (forte affluence à la cantine, temps insuffisant pour rentrer déjeuner). La file d'attente à la cantine provoque de nombreux retards. Certains élèves mangent à l'extérieur du lycée sans endroit adapté.	L'ouverture du restaurant scolaire doit être réorganisée / optimisée pour permettre à tous les élèves de déjeuner dans de bonnes conditions. Réflexion sur le rythme scolaire et le temps de pause méridienne pour dégager davantage de temps, fluidifier l'accès à la cantine.

3 - ESPACES DE TRAVAIL / ESPACES DE CONVIVIALITE élèves et adultes

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
La configuration du lycée, le caractère historique du bâtiment, contraignent les espaces et leur organisation. Les espaces de travail et de convivialité (salles de cours, salles de travail en autonomie, salles de réunion adaptées et équipées, lieu de vie pour les élèves) sont parfois inadaptés ou inexistantes. Le CDI rencontre diverses difficultés d'espace (accès et espaces pour les séries de lettres).	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins et améliorer, optimiser et/ou moderniser les espaces existants. Créer un Foyer pour les élèves. Mise aux normes de l'Infirmierie. Salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur. Valorisation des espaces historiques (notamment bibliothèque des professeurs et salle 50) Repenser les espaces permettant d'accueillir des ouvrages.

AXE 3 : COMMUNICATION

A – COMMUNICATION INTERNE

1 - SITE, ENT, AFFICHAGE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Le lycée est doté de personnel médico-social, d'orientation et d'éducation.	Pour un fonctionnement optimal de l'établissement et une bonne prise en charge des élèves, la communication entre les différents acteurs est essentielle.
La communication sur les activités de l'établissement est insuffisante, il y a peu de visibilité à l'extérieur et parfois même au sein de l'établissement.	Intégrer la communication et la valorisation d'une action dans sa réalisation. Faire appel aux médias, utiliser l'ENT, le site internet pour informer la communauté éducative. Améliorer la communication vers les professeurs et la vie scolaire ; meilleure visibilité du calendrier annuel ; prévoir un affichage en salle des professeurs.
L'ENT est utilisé de manière variable selon les usagers.	Développer l'usage de la communication par l'ENT; améliorer la communication établissement - parents - élèves grâce à l'ENT. Afficher sur ENT les professeurs absents, les modifications de cours. Saisir tous les devoirs sur le cahier de textes.
La communication via messagerie est très développée.	La communication professionnelle via messagerie est à poursuivre, mais avec discernement. Manque de lisibilité dans l'utilisation des différentes messageries, protocoles d'utilisation des messageries à clarifier.
Le site Internet actuel n'est pas attractif, pas toujours actualisé; il est peu convivial et difficile à actualiser.	Rendre le site plus attractif, plus ouvert, plus dynamique, développer une ergonomie plus intuitive, permettre aux coordonnateurs de discipline, référents, de publier des informations sur le site du lycée. Penser le lien site ac-strasbourg et site ENT.
L'affichage est-il utile? adapté?	Usages et besoins à clarifier et éventuellement à faire évoluer. ajouter un deuxième écran ou tableau d'affichage près du porche d'entrée des élèves.
Coordination du travail en équipe	Garder / instaurer des temps de rencontre et de réflexion commune

2 - INFORMATION

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Communication en direction des collègues relativement efficace. Amélioration réalisée de la communication (rencontres dans les collèges, mise en œuvre d'une Journée Portes Ouvertes).	A poursuivre et renforcer. déplacement des élèves dans les différents collèges pour présenter le lycée Fustel.

Procédures d'accès encore mal connues des familles, communication à accentuer et à clarifier à l'occasion de la présentation du lycée dans les collèges, sur le site du lycée;	Revoir l'organisation des inscriptions.
Campagne de Bourses: insuffisante, à rendre plus visible pour les Secondes, Premières et Terminales	Améliorer la communication en direction des familles (JPO, visites des collèges, affichage télévision, livret d'accueil des Secondes, fiche à distribuer par les PP en fin d'année avec la fiche d'inscription dans la classe supérieure)

B – COMMUNICATION EXTERNE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
L'organisation de la Journée Portes Ouvertes est très satisfaisante.	A poursuivre.
L'information et la promotion des CPGE du lycée sont réalisées dans la quasi-totalité des établissements.	A maintenir et à développer
Les professeurs de CPGE maintiennent des contacts réguliers avec les Grandes Ecoles lors des rapports de jury.	A maintenir. Améliorer la coordination des déplacements.

C – LIEN ECOLE - FAMILLE

ETAT DES LIEUX	OBJECTIFS
Les parents d'élèves sont pour la plupart impliqués et présents. Leurs représentants sont disponibles et à l'écoute.	A maintenir et à développer. compréhension des attentes communes: rencontres régulières entre parents et professeurs sur des temps dédiés, rencontres régulières entre représentants des parents et direction;
Certains parents d'élèves sont parfois trop exigeants et contestataires.	Renforcer la confiance entre l'école et les familles et la visibilité des représentants des parents d'élèves.
L'établissement organise une réunion d'accueil de tous les parents d'élèves. Une rencontre parents – professeurs est organisée pour les élèves de 2de.	Envisager la possibilité d'étendre la réunion parents professeurs aux autres niveaux.